

RÉSOLUTION 23R-02

Recommander que les assemblées des clubs se tiennent en même temps que la visite annuelle officielle du gouverneur

Soumis par : Rotary club de Sumoto, district 2680 (Japon)

1 ATTENDU QUE l'article 16.030. du Règlement intérieur du Rotary International,
2 Responsabilités du gouverneur, précise que « Le gouverneur représente le R.I. dans son
3 district et remplit ses fonctions sous le contrôle du conseil d'administration. Il motive les
4 clubs et favorise la continuité en travaillant avec les promotions successives de dirigeants
5 de district afin d'avoir des clubs performants. Le gouverneur est responsable de :

6
7 b) renforcer les clubs

8
9 i) organiser une visite officielle par an, multiclubs ou non, pour :

10 1. discuter de questions rotariennes importantes

11 2. s'occuper des clubs en difficulté

12 3. encourager les Rotariens à participer aux actions

13 4. s'assurer que les statuts et règlement intérieur des clubs sont conformes aux
14 directives du Rotary International et particulièrement mis à jour après les Conseils
15 de législation »,
16

17 ATTENDU QUE l'article 7.040. du Rotary Code of Policies, Assemblée de club, précise que
18 « L'assemblée de club est une réunion de tous les membres du club, y compris les
19 dirigeants, membres du comité et responsables de commission, qui se tient dans le but de
20 débattre des programmes et activités du club ou bien pour assurer la formation de l'effectif.
21 Tous les membres du club sont incités à participer à l'assemblée. Le président du club, ou
22 un autre dirigeant ayant été désigné, dirige les assemblées de club »,
23

24 ATTENDU QUE, dans de nombreux districts, il est courant que les adjoints de
25 gouverneur assistent aux assemblées des clubs avant la visite officielle du gouverneur.
26 Ne s'agissant pas d'un poste électif, ils n'ont cependant pas d'autorité exécutive dans
27 le district et ont donc tendance à être plus réservés lors de ces réunions. Une bien
28 meilleure stratégie consiste à organiser les assemblées de club afin qu'elles coïncident
29 avec la visite officielle du gouverneur. Cela permet au gouverneur d'exercer
30 pleinement ses responsabilités et rendra également l'événement plus productif pour
31 les parties prenantes.
32

33 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de recommander
34 que les assemblées des clubs se tiennent en même temps que la visite annuelle
35 officielle du gouverneur.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

1 Dans de nombreux districts, les adjoints du gouverneur assistent aux assemblées des
2 clubs avant que le gouverneur n'effectue sa visite officielle. Cette résolution
3 recommanderait de modifier les dates de l'assemblée annuelle du club pour qu'elles
4 coïncident avec celles de la visite officielle du gouverneur, garantissant ainsi que les
5 clubs et leurs membres entendent directement le message inspirant du gouverneur et
6 reçoivent un minimum de reconnaissance personnelle pour le travail qu'ils ont
7 accompli.

IMPACT FINANCIER

8 Si adoptée, cette résolution peut avoir un impact financier pour le R.I. qu'il est
9 impossible de déterminer à l'heure actuelle. Le coût dépendra de la portée et de
10 l'étendue du soutien que devra fournir le conseil d'administration du R.I..